

rieure du corps. C'était Louise Chauvières. Jean Le Sénéchal reconnut aussitôt sa femme.

— Que me veux-tu ? lui dit-il.

— Je viens te demander des prières ; tu m'en as promis, et tu m'en as point fait dire.

— Je n'ai pas d'argent pour faire prier.

— Demandes-en à ma fille ; elle en a et elle t'en donnera.

— Elle ne voudra pas croire que l'argent que je lui demanderai soit réellement destiné à faire prier pour toi ; elle croira que je la trompe, et ne voudra point m'en donner.

— Si, elle te croira, parce que je vais te donner une preuve qui appuiera ta demande.

Alors, elle leva l'un de ses bras, s'approcha de son mari et appliqua sa main sur le bonnet qui recouvrait sa tête.

Enlevant son bonnet, Jean le Sénéchal vit qu'il était brûlé à cinq endroits.

Louise Chauvières avait disparu.

Au même instant, la voisine de Jean Le Sénéchal, Marie Tullet, qui s'était moqué de ses visions, vit son jardin éclairé « comme par la lueur d'un incendie » (paroles de Marie Tullet) et aperçut une forme humaine embrasée qui traversait son jardin.

Fortement impressionnée, elle s'alita peu de temps après, languit pendant plusieurs mois, et mourut l'année suivante, le 21 juin 1873.

Jean Le Sénéchal demanda des prières aux Religieuses Trinitaires de la communauté de Ducey. Sur sa demande, l'aumônier de ces Trinitaires, M. le chanoine Mauduit, actuellement curé-doyen de Ducey, célébra plusieurs messes, et des personnes pieuses firent l'exercice du Chemin de la Croix. Et il n'y eut plus de bruit, ni visions.

Jean Le Sénéchal mourut quatre ans après, le 30 novembre 1879.

Un fermier, nommé Dubois, demeurant à Ducey, voulut savoir si les taches que porte le bonnet étaient réellement des brûlures. Et ayant foulé sur la tache correspondant à la phalange du pouce, l'étoffe se déchira.

*(Messager du Saint-Esprit.)*